Anne-Marie Lizin



Anne-Marie Lizin

5/01/1949 (Huy) - 17/10/2015 (Huy)

Première femme présidente du Sénat.

Défend en tant que sénatrice la position de la femme avec entre autres une proposition de loi visant à pénaliser la violence conjugale. Elle laisse également son empreinte au niveau international dans le domaine des droits de l'homme.

Secrétaire d'État à l'Europe des Gouvernements Martens VIII et IX.

Professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Liège (ULiège).

Professeur à l'Institut d'Études Politiques de Paris (Sciences Po).

(Signature)

Au Sénat

- Sénatrice cooptée pour le PS du 27 juin 1995 au 5 mai 1999
- Sénatrice élue directement pour le PS du 13 juin 1999 au 7 mai 2010
- Présidente du Sénat de 2003 à 2007
- Membre du Collège des questeurs du Sénat de 2007 à 2009

TRAVAIL LÉGISLATIF

- Législation sur l'application des résolutions de la Conférence mondiale sur les femmes réunie à Pékin du 4 au 14 septembre 1995
- Législation sur la lutte contre la violence au sein du couple
- Législation sur le droit de vote des étrangers aux élections communales
- Législation sur la protection des tendances idéologiques et philosophiques

Sous les feux de l'actualité, la bourgmestre de Huy, inébranlable mais pas inébranlée, lève le voile sur ses grandes "maladresses" et petites hontes.

osseuse, grande gueule, imprévisible, incontrôlable et femme de convictions (surtout quand il s'agit de défendre la cause féministe), Anne-Marie Lizin est une personnalité adulée ou détestée. Adulée lorsqu'elle réalise, avec 84.480 voix de préférence, le deuxième meilleur score du PS aux dernières élections régionales. Détestée lorsque, emportée par son élan, elle commet ce qu'on appellera pudiquement des "maladresses" Avant que n'éclate "l'affaire " (voir encadré cicontre), la bourgmestre de Huy et présidente du Sénat avait accepté de jouer le jeu de notre confessionnal. Au cœur de la tornade, Anne-Marie Lizin a eu l'élégance de ne pas reporter cette rencontre qui, hasard du calendrier, s'est déroulée trois jours avant qu'elle ne soit amenée à s'expliquer, au Sénat, devant ses pairs. Le moment ne lui a donc pas semblé opportunde s'exprimer longuement sur la question. Elle ne l'a pas pour autant esquivée. Ce n'est pas son style.

■ Etes-vous déjà allée à confesse? Anne-Marie Lizin - Quand j'étais petite, j'ai suivi le cours de religion catholique. Très vite, j'ai eu la "révélation" dans l'autre sens. Et j'ai décidé de ne pas faire ma communion. Mais donc oui, il m'est arrivé de me confesser, notamment après avoir mangé des poires dans un verger. C'était abominable. Je me sentais très

Au vu des derniers événements, de votre intervention auprès de la présidente de la cour d'appel de Liège dans cette affaire de garde d'enfants, êtes-vous prête à confesser un péché d'orgueil? A.-M. L. - L'orgueil? Non, je n'ai pas l'impres-

sion d'être orgueilleuse. Plus clairement, avec cette lettre, ne

vous êtes-vous pas située au-dessus des A.-M. L. - J'ai certainement donné cette impression. Et cela me tracasse. C'est d'ailleurs pour cela que j'ai présenté mes excuses. Mais il n'y a pas de loi en cette matière. Il y a un principe constitutionnel en ce qui concerne l'indépendance des magistrats. Mais les magistrats du siège n'ont rien à craindre d'une lettre. Ils sont inamovibles. Et le Sénat ne participe à aucun élément de nomination dans aucune procédure de promotion.

20 télé moustique 23/03/2005



■ Vous reconnaissez cependant avoir fait une fameuse bourde? A.-M. L. - Non, une maladresse, je l'ai dit et je m'en suis excusée.

S'excuser, c'est reconnaître une erreur? A.-M. L. - Une erreur non, mais une maladresse, une suite administrative maladroite donnée à

une rencontre que j'ai eue avec une citoyenne de Huy. Cette dame m'a expliqué un problème insurmontable, et voilà.

Confessez-vous, à tout le moins, une tendance à vous laisser emporter par

votre fougue? A.-M. L. - Peut-être, mais aussi par le fait que 'aime bien aider les gens qui ont de vrais problèmes. Et c'en était un. J'ai mal choisi la façon de faire. Ca. ie le reconnais. En ce sens, c'est une male adresse. Ce n'est ni une faute ni une erreur, mais une male adresse, au sens étymo logique du terme. Quelque chose qui a été essé à un mauvais endroit.

■ Dans une précédente "affaire Lizin", où vous aviez tenté de récupérer des enfants d'un couple mixte en Algérie, vous n'aviez pas hésité à utiliser de faux pas-

A.-M. L. - Oui, et depuis lors, on a élaboré des conventions internationales. C'est cela qui m'intéresse. Ce qui vient de se passer avec cette lettre va peut-être évoluer vers un code de déontologie. Je ne suis pas contre. Je trouve au contraire qu'on pourrait dire que lorsqu'on a tel type de fonction, on ne fait pas tel type de courrier, on ne s'adresse pas à telle catégorie de gens. Pour le moment, cela n'existe pas. Cela existe au Parlement flamand. Cela pourrait être une direction dans laquelle on travaille. D'une situation apparemment négative pourrait sortir quelque chose de positif.

■ Cela veut dire que, pour vous, l'efficacité est plus importante que les principes? A.-M. L. - On peut dire cela. En fait, dans les lois, il y a toujours un esprit. Il n'y a pas que le texte. Par exemple, dans les cas d'enlèvements d'enfants de couples mixtes, il y avait, en tout cas à l'époque, une absence de droit sur la tête de l'enfant. Donc, l'ambassade de Belgique à Alger ne s'occupait pas d'eux, alors qu'ils étaient belges, mais sur le territoire algérien. On faisait semblant de ne pas les connaître. Il y avait une grande hypocrisie. Donc, il y a les lois mais aussi le fait de poser les vrais problèmes.

Pour vous, la fin justifie-t-elle les

moyens? A.-M. L. - Oui et non. Car il peut y avoir des moyens contradictoires. Si, par exemple, vous démontrez par des moyens antidémocratiques que vous êtes démocrate, vous ratez votre ob-

Et mentir, cela vous arrive? A.-M. L. - Oui... honnêtement, oui. C'est par-

Les magistrats du siège n'ont rien à craindre d'une lettre.'

convaincante. Je veux que les arguments que j'utilise soient les vrais et pas seulement pour la galerie. C'est cela, la façon moderne de faire de la politique. Compter sur sa force et ses arguments. Ce n'est pas toujours facile.

Pour lequel de vos péchés

avez-vous le plus d'indulgence. A.-M. L. - J'ai beaucoup d'indulgence pour moi (rires). C'est mon seul problème. Je me trouve toujours des tas de raisons d'avoir fait quelque chose. Objectivement, je travaille beaucoup, et c'est vrai qu'on ne fait pas

d'omelette sans casser des œufs. J'ai peutêtre tendance à faire cela trop facilement. Sur dix arguments, s'il y en a cinq contre, souvent je me dis "tant pis, j'avance". Cela peut être imprudent. La preuve par ce qui est d'actuali-

L'enfer est pavé de bonnes intentions? A.-M. L. - L'enfer, comme vous y allez! Mais oui, la fonction de président du Sénat demande une prudence renforcée. Ça, c'est la grande lecon des événements actuels

■ Notamment parce que votre position de présidente du Sénat est protocolaire-

ment la troisième du pays? A.-M. L. - Très clairement. Ma position est aussi très emblématique pour les femmes.

fois utile. Mais je n'aime pas du tout Elles sont très attachées au fait que je combatla forme de mensonge qu'est la séte. Pour l'instant, s'il y a des gens qui me critiduction, les gens qui essaient déli-bérément de séduire. Je suis une quent, je reçois aussi des centaines de lettres et de coups de fil de femmes - et d'hommes qui m'encouragent à tenir bon. ■ Que vous disent-ils?

A.-M. L. - Que dans le pouvoir judiciaire, il y a beaucoup d'hypocrisie, qu'eux-mêmes ont vécu telle ou telle expérience et qu'on n'a pas tenu compte de leurs arguments. Il y a des mil-liers de gens dans le cas. C'est l'autre aspect

■ Donc, beaucoup d'indulgence pour A.-M. L. - Oui, mais je corrige le tir, hein. J'adapte!

On vous aide à le faire? A.-M. L. - Il y a autour de moi des personnes lucides. Je pense notam ment à mon mari (Michel Lizin, journaliste automobile - NDLR). D'un tempérament plus serein, il a pour habitude de me

donner les bons signaux.

On a beaucoup de dis-

cussions. Et il connaît

parfaitement les bons et

les mauvais côtés du

'Mentir est parfois utile."

monde journalistique A.-M. L. - (Hésitation...) Il y a des gens qui veulent faire des cartons sur des politiques... ->

L'erreur Idiciaine"

e 17 février dernier, Anne-Marie Lizin, bourgmestre de Huy et présidente du Sénat, adressait une lettre au domicile privé d'Eliane Fumal, présidente de la cour d'appel de Liège. Elle y demandait d'examiner le cas, alors en pleine dé-libération, d'une certaine C.S., en procès contre son compagnon dans une affaire de garde d'enfants. Calcul électoral? Conviction personnelle? L'éthique peut admettre que l'intérêt d'une personnalité politique rejoigne celui d'une citoyenne. Mais il est une autre disposition, la stricte séparation des pouvoirs, que, dans cette affaire, Anne-Marie Lizin a bafouée. La bourgmestre de Huy ne peut en aucun cas juger d'une affaire judiciaire. A fortiori quand elle n'a entendu qu'une seule des parties. Le politique ne pouvant se substituer à la justice, cette intervention est donc illégale. Anne-Marie Lizin fera d'ailleurs bientôt l'objet d'une plainte pour corruption déposée par l'avocat de l'ex-compa

gnon de C.S.

cadre de notre confessionnal, Anne-Marie Lizin parlait encore - et son président de parti Elio Di Rupo avec elle - de "maladresse". Trois jours plus tard, devant le Sénat qui l'avait interpellée, elle admettait avoir com-mis une faute et présentait ses excuses. Depuis, une partie de la presse et plusieurs mandataires politiques ont demandé que ce péché ne reste pas impuni. Le cas est délicat. Ici encore, où finit l'exigence éthique, où commence l'opportunisme politique? Une condamnation trop légère et l'ensemble de nos élus seraient accusés de turpitude organisée. Une sanction trop sévère, par exemple la fin de la carrière politique d'Anne-Marie Lizin à Huy comme au Sénat, et on pourrait y voir un règlement de compte supplémentaire, susceptible d'ajouter au poujadisme ambiant. En l'état actuel de la législation, aucune sanction politique ou pénale n'est prévue. Elle devra tirer, seule, les conclusions de ses actes. En son âme et

conscience. - J.-L.V.L.

23/03/2005 télé moustique 21

[SERIE]

Anne-Marie

au confessionnal.

→ Revenons à l'orgueil. On vous a vue dans la presse au bras du président brésilien Lula lors d'une manifestation altermondialiste à Porte Alegre, ou aux côtés du dalaï-lama, de Colin Powell... Vous aimez fréquenter les grands de ce monde? A.-M. L. - II n'y a rien d'orgueilleux dans ces démarches. J'essaie de faire des choses intéressantes par rapport à certaines matières. Et

"Faire du sport serait pour moi la pire des pénitences.'

quand je m'intéresse vraiment à quelque chose, 'aime bien comprendre et donc avoir les contacts qu'il faut. Mais pas plus.

On dit aussi que vous cherchez souvent à vous mettre dans le champ des caméras

de télévision. Seriez-vous vaniteuse? A.-M. L. - Non, pour moi, les journalistes, on ne les trompe pas. Quand ils filment ou interrogent quelqu'un, c'est parce qu'ils ont des choses à demander ou à montrer. On peut peut-être obtenir une fois, par hasard, une interview sur une chose sans importance. Mais globalement, non. Si les médias filment ou interviewent quelqu'un, c'est leur choix. Vous savez, on crée des légendes autour de certaines personnes. Dont moi. Ce sont des broutilles...

■ Des broutilles?

A.-M. L. - Oui, parce que ce qui compte, c'est de laisser des traces. J'ai fait changer le Code pénal sur la violence intraconjugale. On a promulgué la loi sur la parité. On a voté toutes les lois d'application des règlements sur les directives européennes en ce qui concerne l'égalité hommes-femmes. On a réalisé énormément de choses. Et j'espère encore en réaliser, notamment en ce qui concerne les problèmes de pauvreté, l'indépendance des femmes même lorsqu'elles n'ont pas de diplôme. Il faut créer des emplois pour elles. Sinon, elles n'ont aucune chance et termineront leur vie avec un tout petit revenu.

On vous dit grande gueule? Cela pourrait-il aller jusqu'à la colère?

A.-M. L. - La colère, non. Mais je n'accepte pas l'injustice, la pauvreté, la façon dont on traite les femmes dans toute une série de pays, le problème des otages...

Et l'envie ou la jalousie, vous connaissez?

A.-M. L. - Non, non et non. Pour l'orgueil, je pouvais hésiter. Mais pour l'envie et la jalousie, je n'ai rien à vous confesser. Ce sont les pires sentiments qui puissent exister.

Pas de jalousie par rapport à une carrière ministérielle que vous n'avez pas

eue? Par rapport au parcours d'une Laurette Onkelinx, par exemple?

A.-M. L.- Non, je fais d'autres choses. En réalité, ce que j'aime, c'est ma liberté. Ministre? C'est quelque chose de brimant. Il faut travailler sur un seul secteur. Moi, j'aime bien avoir le choix.

■ Vous n'aimez pas vous trouver dans des structures trop définies?

A.-M. L. - Je ne suis pas hiérarchique par principe, mais par respect fondé. Quand un chef est un chef - Elio (Di Rupo, président du PS) en est un pour la stratégie, etc. -, on le suit. Mais ce n'est pas par une espèce de principe. La hiérarchie, ça se mérite.

S'il y a un péché que vous ne confesserez pas, c'est celui de paresse. Vous seriez même plutôt du genre hyperactive. Jusqu'à la gourmandise, voire la bouli-

A.-M. L. - Effectivement. J'aime parfois traîner au lit, mais je ne me rappelle même plus quand je l'ai fait la dernière fois. Plus sérieusement, la vie est relativement courte. Ce n'est pas à 70 ans que vous allez commencer à découvrir le

monde (encore que ...). J'estime qu'il faut profiter de toutes les journées. Je suis donc gourmande de tout: de travail, de contacts, de nourriture. C'est la vie, ça!

Tu ne tueras point" est un des dix commandements. On vous dit pourtant assez "tueuse"...

A.-M. L. - Cela fait aussi partie d'une légende, régulièrement entretenue. Je ne sais vraiment pas d'où cela vient. Je pense n'avoir jamais fait consciemment de choses négatives pour personne. Même en politique.

En tant que femme, avez-vous un regret? Par exemple, ne pas avoir été chanteuse ou écrivain?

A.-M. L. - J'avais 18 ans quand je me suis lancée dans la politique. Et j'adore toujours ce que je fais. Les gens me disent

parfois: "vous n'êtes pas ministre", alors que, c'est vrai, je fais le deuxième score du parti après Elio. Mais c'est une décision que j'accepte.

Pas de regret de n'avoir pas eu d'enfant? A.-M. L. - Mon mari ne voulait pas d'enfant. Et cela ne m'a jamais gênée. On vit très bien une relation à deux. Mais je n'ai jamais été, comme je l'ai lu dans la presse, "horrifiée" à l'idée d'avoir un enfant! Je suis de la génération de Simone de Beauvoir. Son livre Le Deuxième

Sexe a été un tournant dans ma vie. Je me suis dit que je n'allais pas dépendre d'une vie de foyer. Pourquoi ne pourrais-je pas le dire?

■ Comment appréhendez-vous votre re-

A.-M. L. - Je ne prendrai jamais ma retraite. C'est inconcevable. Parce que, dans n'importe quelle société, il y a des besoins. Vous pouvez être animateur de votre maison de repos à 85 ans, si vous en avez la capacité physique.

■ Vous avez certainement un péché mi-

A.-M. L. - J'adore les cancans. C'est un de mes défauts et parfois mon problème. Dans une petite ville, cela cancane énormément. J'aime bien, c'est populaire. Les gens vivent de cela

On vient se confesser à vous?

A.-M. L. - On vient en tout cas me raconter énormément de choses. Et je continuerai à les écouter. A l'avenir, il y a certaines lettres que je n'écrirai plus, ça c'est clair! Mais ne pas écouter les gens, non. Ce ne serait plus moi.



Et si on vous obligeait de choisir entre vos activités à la tête de la commune de Huy et votre fonction au Sénat?

A.-M. L. - Oh! ça, ce serait dur. Ce serait même totalement impossible.

Pour vous racheter de tous vos péchés, quelle serait pour vous la pire des pénitences?

A.-M. L. - Faire du sport. M'obliger à faire trois fois le tour du parc de Bruxelles en training.

Propos recueillis par Paulette Nandrin

Engagement

AU NIVEAU NATIONAL

- Présidente du Conseil des femmes francophones
- Membre du Conseil de l'égalité des chances entre hommes et femmes
- Membre du Conseil wallon de l'égalité entre hommes et femmes

AU NIVEAU INTERNATIONAL

- Vice-présidente de l'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE)
- Présidente du conseil d'administration du Fonds volontaire des Nations Unies pour la coopération technique en matière de Droits de l'Homme (ONU)
- Vice-présidente de l'Internationale socialiste
- Présidente de l'Internationale socialiste des femmes
- Membre du conseil d'administration du Centre international pour les enfants disparus et exploités
 - Washington
- Experte indépendante à la Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies Genève (ONU)

Plus d'infos sur cette sénatrice?

Contact: archives@senate.be